

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 8 mars 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 16 mars 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH, Richard RUSCH, Christian HUBER

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/08

Objet : approbation du compte administratif de l'exercice 2011 – budget principal

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, réuni sous la présidence de M. Alain NORTH, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3° S'assurant que le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010 a été repris dans les écritures ;

DECLARE que le compte administratif dressé par le Maire pour l'exercice 2011 n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

APPROUVE, en l'absence du Maire qui s'est retiré au moment du vote, à l'unanimité des présents, le compte administratif dressé pour l'exercice 2011.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mars 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 19 mars 2012.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 8 mars 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 16 mars 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH, Richard RUSCH, Christian HUBER

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/09

Objet : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2011 – budget principal

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Alain NORTH, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECIDE, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011 par le Receveur de Truchtersheim M. Pierre BARDON, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

AUTORISE le Maire à signer le compte de gestion.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mars 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 19 mars 2012.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 8 mars 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 16 mars 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH, Richard RUSCH, Christian HUBER

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/10

Objet : Affectation du compte d'exploitation de l'exercice 2011 – budget principal

Vu le compte administratif pour l'exercice 2011 adopté par la délibération n° 2012/08 en date du 16 mars 2012 ;

Vu la concordance entre le compte administratif et le compte de gestion du receveur de la commune de Wintzenheim-Kochersberg de l'exercice 2011 ;

Vu l'excédent d'exploitation constaté pour l'exercice 2011 qui s'élève à 27 392,35 € ;

Le conseil municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents ;

DECIDE d'affecter en intégralité l'excédent d'exploitation de l'exercice 2011, soit 27 392,35 euros au chapitre budgétaire 021 de la section d'investissement « Virement de la section de fonctionnement ».

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mars 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 19 mars 2012.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 8 mars 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 16 mars 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH, Richard RUSCH, Christian HUBER

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/11

Objet : Adoption du budget primitif de l'exercice 2012 – budget principal

Le conseil municipal, entendu la proposition de budget primitif 2012 présentée par M. Alain NORTH, le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ;

DECIDE de voter le budget primitif 2012 en équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

Fonctionnement : 216 365 €uros

Investissement : 416 356 €uros

DECIDE, pour réaliser cet équilibre, à l'unanimité des présents, de mettre en recouvrement un produit fiscal de 63 000 €uros hors allocations compensatrices et de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales comme suit pour l'exercice 2012 :

Taxe d'habitation : 11,45 %

Taxe foncier bâti : 13,18 %

Taxe foncier non bâti : 42,45 %

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mars 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 19 mars 2012.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 8 mars 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 16 mars 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH, Richard RUSCH, Christian HUBER

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/12

Objet : Détail des subventions allouées au titre de l'année 2012 – budget principal

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents ;

DECIDE d'allouer pour l'exercice 2012 un montant global de **subventions de fonctionnement de 22 500 €uros** selon le détail ci-dessous :

C/657361 Caisse des écoles :	200 €uros
C/657362 CCAS :	500 €uros
C/657363 Etablissements et services rattachés à caractère administratif :	20 000 €uros
C/6574 Autres subventions	1 800 €uros
Réparties comme suivent :	
Eglise protestante :	80 €
Association Sportive et culturelle	1250 €
Autres	470 €
Total inscrit	22 500 €uros

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mars 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 19 mars 2012.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 8 mars 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 16 mars 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH, Richard RUSCH, Christian HUBER

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/13

Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2011 – budget annexe « Terrains Wintzenh. Hinter Den Gaerten »

Le conseil municipal, régulièrement convoqué, réuni sous la présidence de M. Alain NORTH, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 14 octobre 2011 (date de création du budget primitif) au 31 décembre 2011 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

DECLARE que le compte administratif dressé par le Maire pour l'exercice 2011 n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

APPROUVE, en l'absence du Maire qui s'est retiré au moment du vote, à l'unanimité des présents, le compte administratif dressé pour l'exercice 2011.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mars 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 19 mars 2012.

Le Maire, Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 8 mars 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 16 mars 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH, Richard RUSCH, Christian HUBER

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/14

Objet : Approbation du compte de gestion de l'exercice 2011 – budget annexe « Terrains Wintzenh. Hinter Den Gaerten »

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Alain NORTH, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 14 octobre 2011 (date à laquelle le budget primitif 2011 a été voté) au 31 décembre 2011 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECIDE, à l'unanimité des présents, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011 par le Receveur de Truchtersheim M. Pierre BARDON, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

AUTORISE le Maire à signer le compte de gestion.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mars 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 19 mars 2012.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 8 mars 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 16 mars 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH, Richard RUSCH, Christian HUBER

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/15

Objet : Affectation du compte d'exploitation de l'exercice 2011 – budget annexe « Terrains Wintzenh. Hinter Den Gaerten »

Vu le compte administratif pour l'exercice 2011 adopté par la délibération n° 2012/13 en date du 16 mars 2012 ;

Vu la concordance entre le compte administratif et le compte de gestion du receveur de la commune de Wintzenheim-Kochersberg de l'exercice 2011 ;

Vu l'excédent d'exploitation constaté pour l'exercice 2011 qui s'élève à 39,83 € ;

Le conseil municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents ;

DECIDE d'affecter en intégralité l'excédent d'exploitation de l'exercice 2011, soit 39,83 euros comme report à nouveau de la section de fonctionnement du budget primitif 2012.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mars 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 19 mars 2012.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 8 mars 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 16 mars 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH, Richard RUSCH, Christian HUBER

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/16

Objet : Adoption du budget primitif de l'exercice 2012 – budget annexe « Terrains Wintzenh. Hinter Den Gaerten »

Le conseil municipal, entendu la proposition de budget primitif 2012 présentée par M. Alain NORTH, le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ;

DECIDE de voter le budget primitif 2012 en équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

Fonctionnement : 20 039 Euros

Investissement : 155 200 Euros

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mars 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 19 mars 2012.

Le Maire
Alain NORTH

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 8 mars 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **7**

SEANCE du 16 mars 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Marcel NORTH, Richard RUSCH, Christian HUBER

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/17

Objet : signature d'un contrat de prêt par la commune

Vu la demande d'offre faites aux établissements bancaires ;

Vu la réponse négative du Crédit Agricole Alsace en date du 9 mars 2012 ;

Vu le projet d'aménagement de la zone IAU3 du Plan Local d'Urbanisme approuvé par une délibération du 3 avril 2009 ;

Vu la délibération n° 2011/51 du 10 novembre 2011 adoptant le principe de constitution de l'AFUL et engageant la commune à participer à des frais relatifs à la réalisation du projet d'aménagement de la zone ;

Considérant que l'engagement de la commune dans cette association foncière urbaine libre engendre la participation aux charges de celle-ci ; que cela nécessite de faire un emprunt ;

Considérant que la commune, pour mener à bien ce projet, a du acquérir un certain nombre de parcelles ; que le paiement des soultes nécessite de faire un emprunt ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, et à l'unanimité des présents :

DECIDE de contracter un prêt auprès du Crédit Mutuel Kronthal, dont le siège est au 75, rue du Général De Gaulle à Marlenheim (Bas-Rhin), à la hauteur de 42 000 €, à un taux fixe de 3,50 %, sur

une durée de 2 années et remboursable par affectation du produit de la vente des terrains urbanisés de la zone IAU3.

AUTORISE le maire à transmettre tout document nécessaire à la conclusion du contrat et à signer le contrat avec l'établissement.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 16 mars 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 19 mars 2012.

Le Maire
Alain NORTH